

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 15 novembre 2010 - 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille dix, le quinze novembre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-11-2010.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absent excusé : M. Frédéric Pinet (procuration à Monique Oddou).

Absent : M. Nicolas Rosin.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ **Mme Chantal Boget** est nommée **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 21 octobre 2010** est approuvé.

2 – Centre bourg, fin des travaux, avenant n° 2 pour le lot n° 1, réactions des habitants sur la circulation et le stationnement, nomination des rues et des places

Rapporteur : Pierre Michel

La liste des travaux supplémentaires indispensables concernent le lot n°1 du marché. D'autre part, certains travaux prévus au départ ne sont plus nécessaires. Le maître d'oeuvre Sp2i propose un deuxième avenant. Vu son montant, cet avenant a été proposé à la commission d'appel d'offre qui a émis un avis favorable. Avenant 2 :

Modification de raccordement sur le réseau d'eau pluviale	14 721,00 €
Branchements supplémentaires d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale	18 620,00 €
Remplacement des dauphins d'eau pluviale	2 692,00 €
Réfection chute eau pluviale en zinc	793,00 €
Réfection parking en enrobés	1 198,50 €
Grilles caillebotis sur regards martelières	1 830,00 €
Création de surverses du réseau eau usée	910,00 €
Caniveaux à grille	1 710,00 €
Réfection des enrobés en limite de prestation	1 478,70 €
Garde-corps sur muret espace vert mairie	1 050,00 €
Mur de soutènement rue du Cagnard	4 300,00 €
Panneaux de signalisation	870,00 €
Suppression du marquage au sol	-658,00 €
Suppression de la réfection toiture	-3 600,00 €
Suppression de la réfection WC public	-5 105,00 €
Conservation alimentation actuelle du lavoir	-288,00 €
Total :	40 522,20 €

➤ **Le conseil autorise le maire à signer un deuxième avenant avec l'entreprise Minetto pour un montant de 40 522,20 € HT. Le marché s'élèvera donc à 717 613,55 € HT.**

Monsieur et Madame Regnat ont fait un courrier à Monsieur le Préfet pour indiquer leur mécontentement suite à l'interdiction de stationner devant la mairie. Lecture est faite de la copie de leur courrier.

➤ **Le conseil confirme que la rue Lucien Pinet garde ce nom du haut en bas de la rue. La placette qui devait être couverte (parking rue Lucien Pinet) sera nommée « Placette Pierre Arnaubec ».**

3 – Navette, attribution d'une subvention de l'état, participation des communes, poursuite du service

Rapporteur : Josy Olivier

Dans le cadre des contrats de pays, le service d'accompagnement la navette des Baronnie vient d'être subventionné pour l'année 2010 (attribution inédite d'une subvention année 1 par l'état). Après avoir réuni une commission composée des élus municipaux du CCAS et de l'adjoint chargé des finances, compte tenu de la satisfaction des bénéficiaires de ce service, essentiellement des personnes âgées, il a été décidé de proposer au conseil sa poursuite. Les dépenses et recettes arrêtées après 10 mois de fonctionnement montrent que le budget prévisionnel présenté aux financeurs en février est confirmé. Même subventionné, ce service a un coût pour la commune (minimum 3 200 € si le financement atteint 80 %). Quatre communes du canton sont utilisatrices et Chanousse souhaite rester dans le dispositif.

Pour ne pas pénaliser les communes en fonction du nombre d'utilisateurs, il est proposé de répartir une partie de la charge financière en fonction du nombre d'habitants soit 4 € par habitant.

- **Le conseil décide de poursuivre le service pendant deux ans soit jusqu'au 31 décembre 2012 dans les mêmes conditions que précisées lors du conseil municipal du 19 mars 2010**, autorise le maire à prolonger le contrat de Serge Aliu pour la même durée et à signer avec les communes une convention.

4 – Prix de l'eau, lettre aux abonnés

Rapporteur : *Josy Olivier*

Un courrier a été rédigé pour informer les abonnés des services d'eau et d'assainissement des hausses des tarifs des taxes de l'agence de l'eau (0,02 € par m3). Lundi 22 novembre, une commission se réunit, le prix de l'eau pour 2011 sera fixé lors d'un prochain conseil.

5 – Ecole, proposition du bureau d'étude Etel

Rapporteur : *Pierre Michel*

La mise en conformité électrique et la réfection totale de l'installation de chauffage à l'école sont une priorité. Ce projet financé par l'état et peut être par le département est estimé à 21 000 € HT (pour la partie électrique). Il convient de choisir un bureau d'étude chargé d'organiser la consultation.

- **Le conseil autorise** le maire à signer un contrat de maîtrise d'oeuvre avec le bureau d'étude ETEL de Champ sur Drac pour un montant de 3 300 € HT avec les missions suivantes : visite des locaux, fourniture d'un dossier de consultation comprenant le cahier des charges techniques (CCTP) et le cadre du bordereau quantitatif (DPGF), analyse des offres et réception des travaux.

6 – Personnel, demande pour le renouvellement du contrat unique d'insertion, formation CAP petite enfance

Rapporteur : *Josy Olivier*

La mairie va demander le renouvellement du Contrat unique d'insertion signé pour 6 mois avec Thomas Gay. Il est proposé à Nora Bartolo, chargée de l'accueil des enfants et de la surveillance de la cantine, une formation pour passer le CAP petite enfance. La prime de fin d'année (indemnité d'administration et de technicité) sera la même que l'an dernier.

7 – Dossier de desserte de Raton, demande de subventions

Rapporteur : *Dominique Gueyette*

Le projet d'amélioration de la desserte DFCI (défense des forêts contre les incendies) Raton – Champ Queyras a un coût prévisionnel de 47 000 € HT (80 % de subventions publiques et 15 % dans le cadre d'une convention avec l'ONF). Objectifs et résultats attendus : desserte DFCI du massif forestier, durée des travaux : 3 ans.

- **Le conseil approuve ce projet et sollicite l'attribution d'aides publiques.**
- **Les parcelles cadastrales sur lesquelles les travaux ont lieu relèvent de la propriété de la commune ou feront l'objet d'un achat par la commune.**
- **L'ONF (office national des forêts) sera maître d'oeuvre**

8 – Etude bois énergie, étude mi-parcours

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Expert Energie a présenté l'étude de faisabilité de la mise en place d'une chaudière bois qui alimenterait les bâtiments publics (école, bibliothèque, salle polyvalente, office de tourisme) et un bâtiment privé (la poste). Etude thermique : nécessité d'isoler l'école (41 000 €) et l'office (12 000 €). Concernant les travaux de la chaudière et du réseau, totalité des travaux 311 000 € dont 67 000 € de subvention, il restera à la charge de la mairie 244 000 €. Conclusion, le projet est techniquement et économiquement faisable. Retour sur investissement : 13 ans.

- **Le bureau d'étude reviendra le 17 décembre présenter les conclusions définitives.**

9 – Etude pour le regroupement des communautés de communes, délibération

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

En date du 2 juillet 2010 le conseil municipal avait approuvé par principe de participer à une étude pour le regroupement des communautés de communes de la vallée du Buëch. L'adjoint fait partie du comité de pilotage de cette réflexion. En l'absence d'éléments concrets à valider à ce moment là, cette

décision de principe n'avait pas été formalisée par une délibération envoyée en préfecture. Aujourd'hui, il convient que la commune de Rosans se positionne officiellement. La commune de Rosans est tiraillée entre ses propres intérêts et les choix de la communauté de communes des Baronnies qui n'a pas souhaité s'inscrire dans la démarche de cette étude et qui s'apprête par ailleurs à valider une autre étude (pays Sisteronais).

- Le conseil municipal s'engage à participer à l'étude de préfiguration concernant le rapprochement des établissements publics de coopération intercommunale de la vallée du Buëch (communautés de communes des deux Buëch, Dévoluy, Haut Buëch, Serrois, vallée de l'Oule plus les communes intéressées du canton de Rosans), autorise le maire à signer une convention et par là même à payer sa part de financement.

10 – **Téléthon**, subvention communale, manifestations le 4 décembre

Rapporteur : *Josy Olivier*

Suite au programme des animations locales envisagées dans le cadre du téléthon le 4 décembre 2010, il est proposé d'attribuer une subvention comme chaque année.

- **Le conseil attribue une subvention de 300 € pour le téléthon** à l'AFM (association française pour la myopathie).

11 – **Questions diverses**

- Centre bourg, courrier de Madame Garcin concernant les dauphins
- Centre bourg, courrier de Madame Garcin concernant son mécontentement suite à la construction du muret devant son locataire
- La poste, courrier du directeur départemental, confirmant le regroupement des bureaux Larnage Rosans Serres, cela ne change rien pour les ouvertures à Rosans
- Rampe de chameyer, elle a été faite, il reste à la souder
- Garages devant la gendarmerie, des élus proposent d'aider pour procéder au démantèlement des plaques.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 00.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	Secrétaire de séance	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique Oddou	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	Absent	